

ARRONDISSEMENT D'AVESNES SUR HELPE

COMMUNE DE MARPENT

☎ 03.27.39.63.41

☎ 03.27.39.61.80

E-Mail : accueil@marpent.fr

Site : www.marpent.fr



Marpent, le : 2025/076/Police du maire

Arrêté municipal
Mise en place d'un périmètre de
sécurité

Le Maire de la Commune de Marpent,

Vu l'article L 2213 - 24 du CGCT,

Vu l'article L 511-1 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la visite du maire sur place le 24 octobre 2025 à 16h,

Considérant, après l'incendie de l'immeuble, situé 3 rue du long Fossé, qu'il existe un risque d'effondrement.

Considérant qu'il y a lieu de faire usage d'un principe de précaution pour la sécurité des personnes,

ARRÊTE

Article 1^{er}

Un périmètre de sécurité a été institué et délimité par des barrières.

Article 2

Il est interdit, en dehors des services du SDIS, aux personnes non mandatées par le maire de pénétrer dans ce périmètre.

Article 3

Le présent arrêté est publié sur le site internet de la mairie et notifié aux ayants-droits de la propriétaire.

Article 4

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Marpent, le 27 octobre 2025

Le Maire

Jean-Marie ALLAIN

